



Conseil de quartier de LESTROHAN

Compte-rendu de la réunion du **mardi 29 avril 2019** à 18 h 30

Etaients présents

Pour le collège des élus

Katell **BERTHE**, Katia **FAUCHOIX**, Hafidha **BATEL**, Pierre **COUTANT**

Pour le collège des habitants

Jean-Paul **BATELIER**, Yannick **LE BRITZ**, Didier **CHAMPIN**, François **FLORIN**, Lydie **LE GUÉLLENNEC**, Norbert **GUIGUEN**, Gildas **JOUANNO**, Annick **MIGAUD**, Martine **LE NEINDRE**, Philippe **PROVOST**, Soizic **LE VOUÉDEC**

Absents excusés

Daniel **MARTIN**, Jean-Yves **LE COSTEVEC**, Philippe **MOLLO**, Brigitte **NICOLAS**

Absents

Claude **FLORANT**, Jacotte **LANGELIER**

Douze habitants du quartier assistaient à la réunion

A l'ordre du jour

1°) **Approbation du compte-rendu du 29 janvier 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2°) **Point sur les questions d'environnement et du quotidien dans le quartier par les membres du conseil, l'avis des habitants du quartier présents sera sollicité**

Didier Champin lit les questions qui lui ont été adressées par Jean-Yves Le Costevec :

- Certaines administrations et organismes dénomment Avenue de Kerzo ou Avenue du château de Kerzo quel est le vrai nom de l'avenue ?,
- A chaque extrémité de l'Avenue de Kerzo les pancartes de nom de rue sont à changer,
- En bas de la prairie près du cimetière, il faudrait installer une poubelle près de la table de pique-nique,
- Un deuxième WC ne serait pas un luxe dans la maisonnette en haut du cimetière,

- Dans l'enceinte du cimetière les trois regards côté sud sont à déboucher pour l'évacuation des eaux à la côte (il s'agit des deux grilles sous les robinets et le regard cimenté dans l'allée, proche de la porte rue de la Digue) car les eaux pluviales coulent dans les escaliers et ravinent devant le dernier columbarium construit ; Ne serait-il pas judicieux de fermer toutes les cases en attente,
- Les très anciennes sépultures délabrées, abandonnées sont-elles répertoriées sur les listes de récupération, il n'y a pas d'indication sur les tombes (panneau d'affichage réglementaire),

Réponse : Les questions posées par Jean-Yves Le Costevéc sont récurrentes et certaines ont déjà été évoquées lors de réunions précédentes. En ce qui concerne, les veilles sépultures, une personne à mi-temps est chargée de les répertorier

- Sur le terrain de sport des Castors, il faudra mettre un bac avec du sable pour déposer les mégots de cigarette

Réponse : Plutôt mettre des seaux métalliques comme au terrain de boules

- Idem sur la plage de la Côte Rouge (seau ou cônes)
- Chantier dans le château : pouvons-nous avoir des infos sur la construction prévue, l'avenir de la parcelle récupérée par la municipalité, le devenir de la zone protégée ?,
- Il serait souhaitable de fermer cette zone de chantier et de délimiter et d'interdire l'accès dans la zone de nidification. Dans l'immédiat, il faudrait installer une bande de chantier « rouge et blanche » et expliquer que les hérons et aigrettes sont en période de nidification,

Réponse : le château est un lieu privé soumis à la loi littorale et au droit de regard de l'architecte des bâtiments de France

- La prairie va-t-elle restée encore une zone de biodiversité ? je pense que de ce côté, nous sommes déjà servis dans le quartier, les rats qui vivent en bas du cimetière se déplacent dans cette jungle et remontent la prairie (présence de rats signalé en mairie et demande de dératisation aussi par mail, depuis un moment), La biodiversité pourrait changer d'endroit ou de quartier tous les ans,

Réponse : Pour signaler la présence de rats et faire une demande de dératisation, il est rappelé qu'il faut contacter le Guichet Unique soit par téléphone au 02 97 82 59 57 ou par mail guichetunique-portlouis@orange.fr

Autres questions des membres et habitants du quartier :

- Lydie Le Guelennec fait remarquer que, les gravats déposés devant le cimetière pendant la durée des travaux de la Digue endommagent les arbres

Réponse : Pierre Coutant précise qu'il n'y a pas d'autre lieu de stockage, mais que la route sera refaite devant le cimetière après les travaux

- Avenue du château, la circulation partagée vélo-auto représente un danger. Faut-il la maintenir en l'état ?

Réponse : Pierre Coutant rappelle que, dans une ville où la vitesse est limitée à 30 km/h, les cyclistes peuvent emprunter les sens interdits lorsque la signalétique le précise

- Claude Leduc explique que les arbres touchent les fils électriques Avenue du château, les services ERDF contactés répondent que s'il y a du courant, ils n'interviennent pas
- François Florin demande si on peut utiliser le parking rue Henri bourgeois afin d'éviter que les gens se garent sur les trottoirs lors des grandes marées ?

3°) Point sur le vide-greniers au pied des garages

20 exposants se sont déjà inscrits en Mairie dont 7 rue Auguste Brizeux. L'information sera diffusée par un flyer inséré dans le Petit journal du mois de mai. Il faudra signaler sa participation le jour du vide-grenier en mettant un ballon rouge devant sa porte

4°) Point sur les activités municipales par les élus présents

Pierre Coutant fait une présentation illustrée des travaux qui seront réalisés en fond d'anse du Driasker

La digue sera surélevée en prenant une partie de la butte, il y aura un enrochement pour une meilleure protection par rapport à l'érosion

Différents aménagements sont prévus :

- Une zone paysagère,
- Des bancs,
- Mise en place d'un éclairage y compris celui de la zone de carénage et jusqu'au port de la Pointe,
- Afin de ne pas perturber la saison touristique, les travaux commenceront en septembre,

Les travaux rue de la Digue seront terminés fin juin

Des travaux financés par l'Agglomération sont également prévus près de la Capitainerie afin de sécuriser et réparer le môle

En ce qui concerne la nouvelle signalétique qui sera mise en place prochainement, la durée des trajets sera indiquée sur les panneaux

5°) Rappel sur les différentes manifestations à venir

- Fête de la diversité 22 mai 2019, 18 h 30 Place du 14 juillet,
- Fête du quartier du Centre le 09 juin 2019

6°) Questions diverses

Didier Champin demande s'il y a des volontaires pour organiser la fête du Quartier de Lestrohan

→ Personne ne s'est manifesté

Cette réunion se termine à 20 h 00

Prochaine réunion prévue le mardi 24 septembre 2019